

[AUTO]

Maserati adopte Traqueur

■ Les Maserati italiennes, françaises espagnoles et britanniques seront désormais toutes équipées du système Traqueur. De plus en plus d'assureurs imposent que les véhicules de haut de gamme en soient équipés.

Traqueur le spécialiste de la récupération de véhicules volés, vient de signer avec Maserati, qui propose désormais à ses clients son système après-vente en Espagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni. Spécialement conçu pour la marque de luxe, le dispositif permet la récupération, mais aussi la prise en charge de la victime lors du vol du véhicule.

Obligé, mais choyé

L'abonné bénéficie d'un véhicule de courtoisie, d'un service de révision, contrôle technique et nettoyage par un concessionnaire Maserati une fois le véhicule retrouvé, et d'un dédommagement

de 1 000 € s'il n'est pas récupéré sous 48 heures. Il s'agit d'une niche, certes, mais d'une niche développée, avec de plus en plus de constructeurs, et sur laquelle les assureurs sont aujourd'hui particulièrement exigeants. Ainsi l'équipement de Traqueur devient obligatoire pour nombre de véhicules de haut de gamme, toutes marques confondues. Le Gan l'impose en régions Méditerranée et Nord-Est (pour une valeur à neuf supérieure à 76 500 €) Idem chez MMA en région Paca sur tous les véhicules



MASERATI/SPA

Les propriétaires de Maserati peuvent s'abonner au système Traqueur et être ainsi dédommagés si leur véhicule volé n'est pas récupéré avant 48 heures. Petits « plus » : le véhicule de courtoisie et la révision technique du cher bolide.

et ailleurs à partir de 60 000 €. Chez Novélia (groupe Suravenir assurances), le système est obligatoire pour les véhicules de moins de huit ans. Des conditions peu ou prou identiques existent chez Solly Azar, GSA courtage assurances, Groupama (Alpes-Méditerranée et Paris-Val de Loire) et les Assurances du Crédit mutuel.

■ FLORIANE BOZZO